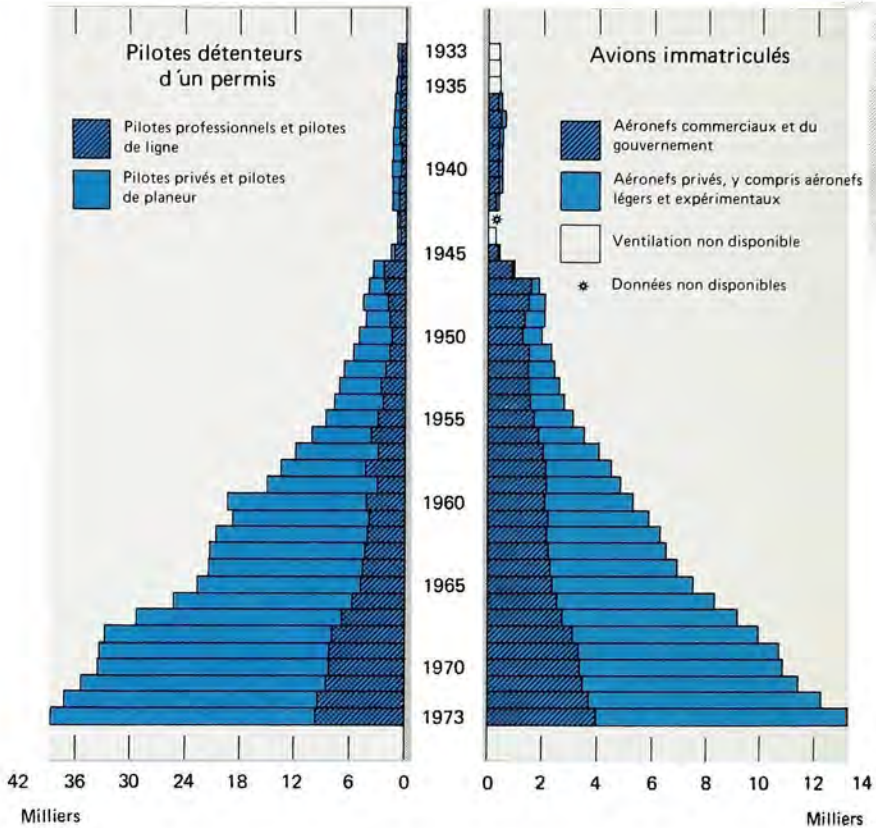


Aviation canadienne, 1933-73



indiquer l'espacement, ainsi que de la communication directe et indirecte entre le contrôleur et le pilote. Un vaste réseau de communication terrestre relie un centre de contrôle des vols aux tours de contrôle affiliées des aéroports, aux sections de contrôle terminal et aux stations de communication, aux centres voisins de contrôle des vols situés au Canada et dans des États américains adjacents, et à d'autres organismes qui fournissent des services secondaires et de soutien ou qui doivent traiter directement avec le centre, par exemple les agences d'exploitation des transporteurs aériens et les organismes chargés des opérations militaires. Les centres de contrôle des vols assurent également d'autres services. Le Service de renseignements sur les mouvements aériens aide le ministère de la Défense nationale à identifier tous les appareils se trouvant dans des zones déterminées. Le Service de notification douanière facilite aux pilotes qui doivent franchir la frontière canado-américaine la notification des services douaniers intéressés. Au besoin, le Service d'alerte avise les organismes de recherche et de sauvetage. Le Service d'information de vol fournit aux pilotes des renseignements sur les conditions météorologiques et sur l'état des pistes. Il existe des centres de contrôle des vols à Gander (T.-N.), Moncton (N.-B.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.).

Quatre groupes radar terminaux de conception nouvelle et améliorée ont été achetés pour être installés à Moncton, Montréal, Edmonton et Vancouver. Le groupe qui se trouve